

ETAT ANNUEL DES INDEMNITES BRUTES PERCUES PAR LES ELUS MUNICIPAUX

CGCT L 2123-24-1-1: Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état

AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Nom Prénom	Mandat Mairie d' Aytré	Montant Brut maximum pouvant être perçu sur la période (en euros) hors majoration	Indemnité de fonction brute versée (en euros) intégrant la majoration de 15%
BOURDIER Laetitia	Conseillère municipale	dans l'enveloppe	3 942,36
BOURNET Gérard	Conseiller municipal	dans l'enveloppe	1 974,12
COSTANTINI Frédérique	7ème Adjointe	10 786,80	9 331,32
COULANDREAU Jonathan	4ème Adjoint	10 786,80	10 182,24
CUCHET Pierre	6ème Adjoint	10 786,80	10 182,24
DESPRES Sophie	Conseillère municipale	dans l'enveloppe	1 974,12
GAUDIN Dominique	Conseiller municipal	dans l'enveloppe	3 942,36
LAGRANGE Camille	8ème Adjoint	10 786,80	10 182,24
LAMBERT Thierry	Conseiller municipal	dans l'enveloppe	1 974,12
LOISEL Tony	Maire	26 966,99	22 820,52
LORAND Jean-Baptiste	Conseiller municipal	dans l'enveloppe	3 942,36
MILLAUD Marie-Christine	1ère Adjointe	10 786,80	10 182,24
MORLIER Alain	2ème Adjoint	10 786,80	10 182,24
NIVault Nadine	3ème Adjointe	10 786,80	10 182,24
QUERE Estelle	5ème Adjointe	10 786,80	10 182,24
RABEAU Jean-françois	Conseiller municipal	dans l'enveloppe	1 974,12
RIO Rita	Conseillère municipale	dans l'enveloppe	3 942,36
ROBIN Patrick	Conseiller municipal	dans l'enveloppe	3 942,36